

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 47/SPCG accordant à M. Mohamed Djama Elabe la concession définitive d'une parcelle de terrain, sise à Arta, titre foncier n° 360.

n° 47/SPCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
7 septembre 1967

Numéro JO
n° 10 du 10/09/1967

Date du numéro
10 septembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Il est fait concession définitive à M. Mohamed Djama Elabe d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 2.127 mètres carrés, sise à Arta, et immatriculée au Livre foncier sous le n° 360. Art. 2.— La mutation au Livre foncier sera effectuée sur la réquisition du concessionnaire dans le délai d'un mois à compter de la date du présent arrêté. Art. 3.— Les formalités d'enregistrement et de timbre seront remplies à la diligence du concessionnaire dans les délais réglementaires: Art. 4.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

ALI AREF BOURHAN.